

LE BULLETIN

MUNICIPAL
de Saint-Joseph-du-Lac

Printemps/été 2015

LA COLLECTE À 3 VOIES

Le bac brun, j'embarque! | p. 6

ACTIVITÉS DE LOISIRS

Inscriptions pour les sessions
du printemps et de l'été | p. 13

VISITEZ NOTRE TOUT NOUVEAU SITE INTERNET!

www.sjdl.qc.ca



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

www.sjdl.qc.ca

BENOIT PROULX | Maire | bproulx@sjdl.qc.ca

- **Délégué au C.A. :**
Régie de police
Tourisme Laurentides



Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

J'aimerais tout d'abord profiter de cette tribune pour vous annoncer que la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a un tout nouveau site Internet. Plus épuré, plus mobile et plus clair, ce dernier se veut votre lien entre les élus et les services municipaux. C'est donc avec grand plaisir que je vous invite à y naviguer aussi souvent que vous en aurez envie. Et j'espère qu'il deviendra votre porte d'entrée pour rester informé sur tout ce qui concerne la vie chez nous !

Signe de renouveau, le printemps 2015 débute aussi avec le lancement de la collecte à trois voies. En effet, depuis le 1^{er} avril dernier, la collecte des matières organiques est réalisée sur tout le territoire et nous en sommes très fiers. Il n'y a pas de doute, Saint-Joseph-du-Lac agit comme véritable chef de file dans la région en termes de gestion des matières résiduelles.

Bien sûr, ce virage vert entraîne des changements dans vos habitudes quotidiennes, mais je suis certain que nous relèverons ce défi avec brio. En tant que maire de Saint-Joseph-du-Lac, mais aussi en tant que papa et grand-papa, je crois que nous devons faire plus pour la protection de l'environnement et pour le bien-être de nos générations futures. Ainsi, je souhaite que vous deveniez, tout comme je m'engage à le faire, des utilisateurs assidus de ce nouveau service. Les pages 6 et 7 de ce bulletin vous présenteront d'ailleurs d'autres informations concernant ce nouveau service et je vous invite à en prendre connaissance.

Toujours en matière d'environnement, nous avons annoncé, en 2014, la mise en place d'une politique environnementale afin d'orienter la prise de décisions du conseil municipal. Je suis content de vous annoncer que le projet avance à grands pas et qu'une ébauche de cette future politique vous sera présentée le 11 mai prochain. Parce que votre opinion compte et parce

que vous avez des idées intéressantes que nous voulons connaître, nous vous invitons donc à venir nous rencontrer lors de cette soirée de consultation publique. Tous les détails vous seront communiqués dans la page 11.

Dans un tout autre ordre d'idées, je tiens à souligner que les travaux de construction de la nouvelle école primaire vont bon train. Mais pour que l'établissement puisse être fin prêt pour accueillir sa première cohorte d'élèves en septembre, les travaux se poursuivront encore cet été. Afin de garantir la sécurité des élèves, nous procéderons notamment à l'implantation de corridors scolaires, d'un débarcadère et de trottoirs aux abords de l'école.

Enfin, la saison estivale étant à nos portes, les prochaines pages de ce bulletin font état des nombreux événements et activités que la Municipalité vous offre pour les beaux jours : À chacun son arbre, Journée des parcs, Fête nationale, Fiesta vagabonde, Cinéma sous les étoiles... il y aura de quoi inciter petits et grands à mettre le nez dehors ! Une toute nouvelle activité familiale verra aussi le jour le 11 juillet prochain au parc Paul-Yvon-Lauzon. Jeux géants, amuseurs publics, présentation cinématographique en plein air et bien plus encore sont au menu de cette belle journée. Je vous invite donc à participer en grand nombre à cette première édition et à faire en sorte que cet événement devienne un rendez-vous incontournable à Saint-Joseph-du-Lac.

Bonne lecture !

Benoit Proulx
Maire

LES MEMBRES DU CONSEIL



Titres et nominations à des comités à venir prochainement.

ALAIN THÉORÊT
DISTRICT N° 1, DE LA BAIE
atheoret@sjdl.qc.ca



MARIE-ÈVE CORRIVEAU
DISTRICT N° 4, DE LA VALLÉE
mecorriveau@sjdl.qc.ca

- **Présidente :**
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)
Comité des loisirs et de la culture
- **Vice-présidente :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
- **Déléguée au C.A. :**
Tricentris
Relation scolaire et conseil d'établissement de la nouvelle école
Centre local de développement (CLD)



- **Président :**
Comité en Sécurité publique et mesures d'urgence
- **Vice-président :**
Comité des loisirs et de la culture
- **Délégué au C.A. :**
Conseil intermunicipal de transport des Laurentides (CITL)
Conférence régionale des élus (CRÉ)

DONALD ROBINSON
DISTRICT N° 2, DES SABLES
[drobinson@sjdl.qc.ca](mailto:drobison@sjdl.qc.ca)



NICOLAS VILLENEUVE
DISTRICT N° 5, DU BERCEAU
nvilleneuve@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **Vice-président :**
Comité consultatif en environnement
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et de Pointe-Calumet
- **Délégué au C.A. :**
Comité consultatif agricole (CCA)
Relation scolaire et conseil d'établissement de l'école Rose-des-Vents



- **Président :**
Comité d'administration, des ressources humaines et des relations de travail
- **Vice-président :**
Comité consultatif en circulation et transport (CCCT)
Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- **Délégué au C.A. :**
Office régional d'habitation (ORH)

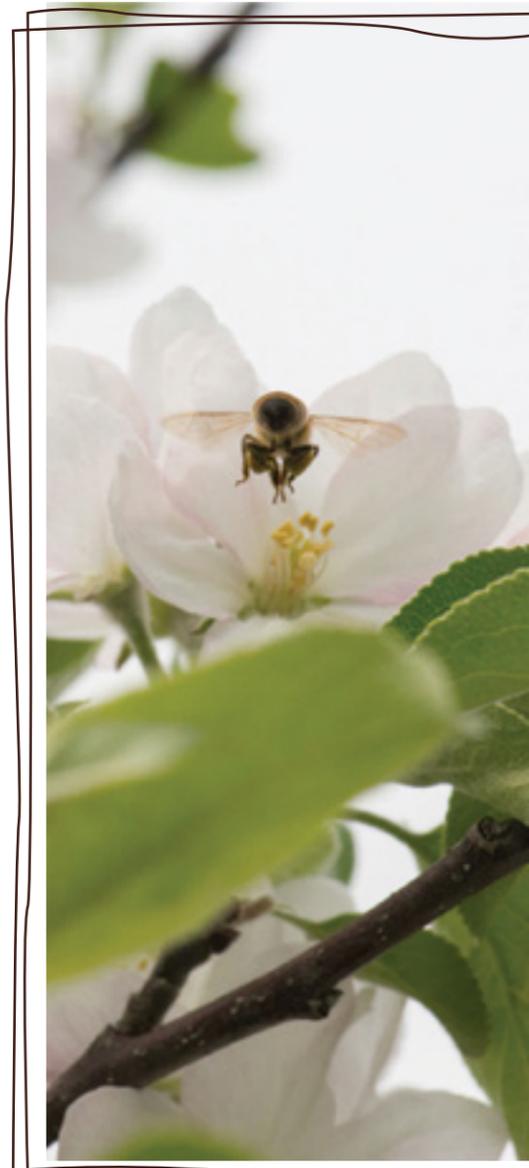
MICHEL THORN
DISTRICT N° 3, DES COTEAUX
mthorn@sjdl.qc.ca



LOUIS-PHILIPPE MARINEAU
DISTRICT N° 6, DU DOMAINE
lpmarineau@sjdl.qc.ca

- **Président :**
Comité consultatif en environnement (CCE)
Comité sur l'eau de Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet
- **Vice-président :**
Comité en Sécurité publique et mesures d'urgence
- **Délégué au C.A. :**
Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes (RTDM)
Régie d'assainissement des eaux usées de Deux-Montagnes (RADM)

Réalisations du conseil	4
Environnement	6
Travaux publics.....	12
Urbanisme	12
Loisirs	13
Sécurité incendie	24
Babillard communautaire.....	25



SUIVEZ-NOUS SUR
facebook

Actualités, rappels, activités, événements, photos; la page Facebook de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac c'est tout ça et plus encore.

facebook.com/saintjosephdulac

Une page à aimer et à partager.

Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 20 h le premier lundi de chaque mois à la salle municipale de l'hôtel de ville (1110, chemin Principal).

Réalisations du conseil

DES DÉCISIONS PÉRIODIQUES SUR LA VIE MUNICIPALE

Ayant à cœur le bien-être des familles joséphoises, les élus travaillent fort afin de s'assurer que les services offerts par la Municipalité répondent aux besoins de la collectivité. Ainsi, dans le but de souligner le travail accompli par les membres du conseil, nous vous présentons un bref survol de leurs plus récentes décisions.

LE BUDGET 2015

En décembre dernier, le conseil municipal a adopté un budget équilibré de 7 600 642 \$, soit une diminution de 2,9 % des revenus et de 2,4 % des dépenses par rapport à 2014. Cet écart est notamment attribuable au fait que les revenus des amendes seront désormais comptabilisés en réduction de la quote-part que la Municipalité aura à verser à la nouvelle Régie de police.

Par ailleurs, l'adoption d'un budget équilibré représentait cette année sa part de défis pour le conseil municipal, qui souhaitait maintenir les standards de qualité offerts à la population.

Afin de combler le manque à gagner de 184 245 \$, résultant de la réduction du remboursement de la TVQ et des compensations tenant lieu de taxes pour les immeubles parapublics, la priorisation des projets a été revue et des efforts ont été consentis dans les départements municipaux.

Au final, le conseil municipal a réussi à trouver un équilibre pour réaliser des projets qui auront un impact significatif sur la qualité de vie de la population, tout en conservant un taux de taxes parmi les plus bas de la région.

Répartition des revenus et des dépenses

REVENUS		
Taxes municipales	4 656 491 \$	61 %
Compensation services municipaux	1 866 499 \$	25 %
Paiement tenant lieu de taxes	33 364 \$	0,4 %
Services rendus	350 445 \$	4,6 %
Recettes de sources locales	446 500 \$	5,9 %
Revenus de transferts	247 343 \$	3,3 %
TOTAL	7 600 642 \$	
DÉPENSES		
Administration générale	1 089 693 \$	14,3 %
Sécurité publique	1 637 101 \$	21,5 %
Transport	1 646 987 \$	21,7 %
Hygiène du milieu	1 547 161 \$	20,4 %
Santé et bien-être	51 144 \$	0,7 %
Urbanisme	296 815 \$	3,9 %
Loisirs et culture	762 560 \$	10 %
Service de la dette, amortissements et affectations	569 181 \$	7,5 %
TOTAL	7 600 642 \$	

GRANDS PROJETS 2015

1 Nouvelle école primaire

- La construction de la nouvelle école nécessitera des investissements importants, notamment dans le but de rendre les déplacements extérieurs de nos enfants plus sécuritaires. Ainsi, nous procéderons, dès juin, à l'implantation de corridors scolaires sur la rue Réjean.

2 Matières résiduelles

- Afin d'assurer une gestion plus saine des matières résiduelles, la Municipalité a lancé, le 1^{er} avril, la collecte à trois voies. Par cette action, la Municipalité espère réduire de 21 % sa quantité de déchets enfouis en 2015.
- Les heures d'ouverture de l'écocentre ont été une fois de plus bonifiées cette année et, afin de permettre aux citoyens et citoyennes de faire leur part pour une société sans gaspillage, le service est désormais assuré aux frais de la Municipalité.

3 Schéma de couverture de risque

- Afin d'optimiser la gestion d'intervention face à un incendie, la Municipalité mettra en place un schéma de couverture de risque. Elle procédera notamment à l'achat de systèmes de communication P25 afin de permettre au Service de sécurité incendie de communiquer avec ses homologues régionaux en cas d'urgence majeure.

4 Parcs

- La Municipalité poursuivra ses investissements dans les parcs. Ajout de modules et d'aires de jeux au parc Maurice-Cloutier, rénovation du chalet des loisirs au parc Paul-Yvon-Lauzon et du Centre Sainte-Marie sont autant de projets qui verront le jour cette année.



« POUR UN ENVIRONNEMENT NATURELLEMENT SAIN »

Pour une troisième année consécutive, la Municipalité relance son concours de photographies, mais cette fois-ci sur une thématique on ne peut plus d'actualité : l'environnement. Comme vous le savez, la Municipalité entreprend un véritable virage vert cette année. C'est pourquoi nous avons été inspirés par le thème « Pour un environnement naturellement sain ». Ainsi, vous êtes invités à croquer sur le vif des exemples de comportements qui visent l'amélioration, la protection et la préservation de l'environnement joséphois. Que ce soit dans les parcs, dans les espaces verts, dans les vergers, dans les commerces ou même à la maison, chaque jour, une foule de Joséphoises et Joséphois profitent de manière responsable de la nature exubérante qui les entoure. Par la photographie, nous vous invitons donc à exprimer votre vision de l'environnement et vos préoccupations à son égard !

Critères d'admissibilité

- Le concours est ouvert aux photographes amateurs ou professionnels qui résident à Saint-Joseph-du-Lac.
- Les photos soumises au concours doivent obligatoirement avoir été prises sur le territoire joséphois.
- Les participants peuvent soumettre autant de photos qu'ils le souhaitent. Ainsi, un même photographe pourrait voir plus d'une de ses photos dans l'édition 2016 du calendrier municipal.

Comment participer?

Faites-nous parvenir vos photos et le formulaire de participation à communication@sjdl.qc.ca.

Date limite de participation

31 octobre 2015

Tous les détails au sjdl.qc.ca.

250\$
À GAGNER



ENCORE PLUS DE SORTIES FAMILIALES

Pour bouger davantage et vous inciter à vous rassembler cet hiver, la Municipalité vous a offert une multitude d'activités et d'événements en ce début d'année. Après-midi chocolat chaud, journée Plein air en famille, Fête des neiges... tout a été mis en place pour vous permettre de profiter des joies de l'hiver, mais aussi pour vous réchauffer pendant les longs mois de la saison froide ! Vous avez été nombreux d'ailleurs à braver la température lors de ces événements et on vous en remercie beaucoup. En espérant qu'encore plus de gens répondront à l'appel pour les éditions à venir, nous vous disons : « À l'année prochaine ! »

Et souhaitons que dame Nature soit plus clémente à l'avenir !

LE BAC BRUN, J'EMBARQUE !

Au cours des dernières semaines, vous avez reçu de multiples informations concernant le lancement de la collecte des matières organiques sur le territoire joséphois : le guide *Le bac brun, j'embarque*, une trousse de départ, un mini bac de cuisine et un bac brun roulant de 240 L ou 360 L pour les multilogements.

Vous avez ainsi entre les mains tout ce qu'il vous faut pour récupérer les matières organiques et vous permettre de mieux gérer les matières résiduelles que vous produisez au quotidien.

Prendre soin de notre environnement n'aura jamais été aussi facile !

Participez, c'est simple !

Participer à la collecte des matières organiques n'a, en effet, rien de bien compliqué. Il vous suffit de mettre vos résidus de table et résidus verts dans le bac brun que nous vous avons fourni. La Municipalité s'occupe de le ramasser et de l'acheminer au site de compostage de Mironor, situé à Brownsburg-Chatham.

COMMENT PRÉPARER SON BAC BRUN EN 2 ÉTAPES

1. Doublez l'intérieur de votre mini bac de cuisine d'un sac de papier ou encore de papier journal avant d'y déposer vos résidus alimentaires et autres matières. Emballez fermement les résidus dans du papier journal ou refermez solidement le sac après y avoir déposé vos résidus. Transférez ensuite le tout dans votre bac roulant, une fois le mini bac rempli ou au besoin.
2. Doublez l'intérieur du bac roulant d'un grand sac de papier. Les sacs à résidus verts en papier comme celui fourni dans la trousse de départ s'insèrent parfaitement dans le bac de 240 L. Déposez les résidus de cuisine directement dans le mini bac puis transférez son contenu en vrac dans le sac du bac roulant. Refermez fermement le sac.

Si l'utilisation de papier journal et de sacs de papier à l'intérieur des bacs n'est pas obligatoire, cette pratique est cependant fortement recommandée. C'est, en effet, un moyen simple d'éviter les odeurs et les indésirables, notamment en été. Prenez note que le site de compostage de Mironor accepte seulement les sacs de papier exempts de plastique. **Il est notamment possible de vous en procurer localement dans plusieurs magasins à grande surface, tels que BMR, Rona et Canadian Tire.**

Sachez qu'il existe aussi un moyen plus simple et abordable de doubler votre bac de cuisine : créer vous-même une doublure en papier journal grâce à l'origami ! Toutes les étapes vous sont expliquées dans la section collecte des matières organiques du site Internet de la municipalité.

QU'ARRIVE-T-IL DES MATIÈRES RAMASSÉES?

À leur arrivée au site de compostage de Mironor, les matières organiques sont déposées sur une plate-forme où elles sont mélangées à des résidus de bois et des feuilles mortes, puis disposées en andains. Comme ces matières ne sont pas triées, il est important de placer uniquement des matières compostables dans le bac brun.

Les micro-organismes qui décomposent ensuite les matières produisent une chaleur intense été comme hiver. La chaleur se dégage lors des opérations de retournement des andains effectuées périodiquement pendant plusieurs semaines afin d'optimiser les conditions de compostage, ce qui contribue à obtenir, après plusieurs mois, un compost stabilisé, de qualité et inodore.



QUOI METTRE DANS VOS BACS? S'Y RETROUVER !

Résidus organiques

Collecte tous les mercredis d'avril à novembre inclusivement



RÉSIDUS DE CUISINE

- Fruits et légumes
- Pain, pâtes et produits céréaliers
- Gâteaux et sucreries
- Produits laitiers
- Sachets de thé et marc de café
- Oeufs et leurs coquilles
- Viandes et volailles (incluant les os)
- Poissons et fruits de mer
- Noix et écailles
- Ingrédients de cuisson, fines herbes, épices
- Croustilles, maïs soufflé
- Condiments et confitures
- Aliments liquides en petite quantité (huiles de cuisson, vinaigrettes et sauces)
- Nourriture pour animaux

RÉSIDUS DE JARDIN

- Plantes et mauvaises herbes
- Feuilles, chaume et paillis
- Brindilles et branches de petits arbustes
- Rognures de gazon (La Municipalité encourage l'herbicyclage)

AUTRES MATIÈRES ACCEPTÉES

- Papiers, journaux et cartons souillés d'aliments
- Essuie-tout et mouchoirs
- Sacs en papier
- Terre de rempotage incluant le sable (en petites quantités)
- Cheveux, poils, plumes

Matières recyclables

Collecte un jeudi sur deux



PAPIER ET CARTON

- Journaux, circulaires, revues
- Livres et annuaires téléphoniques
- Papiers, enveloppes, sacs en papier
- Cartons à oeufs
- Rouleaux en carton
- Papier d'emballage non métallique
- Cartons de lait et de jus

MÉTAL

- Boîtes de conserve
- CANNETTES
- Papier et contenants d'aluminium
- Bouchons et couvercles
- Objets de métal (poids inférieur à 2,2 kg, volume inférieur à 4 L)

VERRE

- Tous les contenants de verre

PLASTIQUE

- Tous les contenants de plastique identifiés par les codes 1, 2, 3, 4, 5 et 7
- Bouteilles de boissons gazeuses
- Bouteilles d'eau
- Pots à fleurs
- Sacs d'épicerie en plastique
- Emballages de produits
- Pellicules de plastique (sacs de lait rincés, sacs de légumes surgelés, sacs à pain, sacs à sandwich, sacs de nettoyage à sec, etc.)

Ordures

Collecte un jeudi sur deux en alternance avec la collecte des matières recyclables



- Couches et serviettes hygiéniques
- Litière souillée
- Papier ciré (ex. : contenant de crème glacée)
- Emballages cirés pour la viande ou le fromage
- Soie dentaire
- Plastique (code 6)
- Charpie de sècheuse
- Poterie
- Styromousse
- Boyaux d'arrosage
- Miroirs et vaisselle brisés
- Ampoules électriques

Autres



MEUBLES

Le Grenier populaire des Basses-Laurentides ramasse sans frais vos meubles, divans, matelas et vos électroménagers. Pour infos : 450 623-5891.

ÉLECTROMÉNAGERS

Hydro-Québec élimine les appareils encore fonctionnels qui ont plus de dix ans de façon responsable. Pour infos : 1 855 668-1247 ou www.recyc-frigo.com.

VÊTEMENTS, LIVRES, JOUETS OU VAISSELLE

Le Comité d'action sociale s'occupe de les redistribuer aux gens dans le besoin. Pour infos : 450 473-2440.



**MAINTENANT
GRATUIT
EN TOUT TEMPS
POUR LES RÉSIDENTS**

Informations et emplacement

450 623-1072 | 4085, chemin d'Oka

Horaire 2015

Avril :

Ouvert les samedis de 9 h à 16 h et les mercredis 15, 22 et 29 avril de 16 h à 20 h.

De mai à septembre :

Ouvert les samedis de 9 h à 16 h et les mercredis de 16 h à 20 h (fermé le 24 juin, le 1^{er} juillet et pendant les vacances de la construction, soit les 22, 25 et 29 juillet ainsi que le 1^{er} août).

Fonctionnement

- 1) **Triez** vos matières avant votre arrivée.
- 2) **Présentez** une preuve de résidence.
- 3) **Déchargez** vous-même vos matières.

LISTE DES PRODUITS ACCEPTÉS À L'ÉCOCENTRE

Résidus domestiques dangereux (RDD)

MAISON	Dégraissant, détergent, nettoyeur à four, nettoyeur à l'ammoniaque ou pour l'argenterie, alcool à friction, débouche tuyau, désinfectant, peroxyde, détachant, javellisant, cire à plancher ou meuble, etc.
GARAGE ET REMISE	Aérosol lubrifiant, antigel, calfeutrants, ciment plastique, cire à voiture, dégèle serrure, détacheur d'huile, distillat de pétrole, filtre à huile, huile usagée, goudron à toiture, graisse à moteur, engrais chimique, fongicide, herbicide et insecticide, mort-aux-rats, naphthaline (boule à mites), colle à solvant, décapant à meuble, diluant ou solvant à peinture, époxy, laque et vernis, peinture à l'huile, antirouille et aérosol, préservatif pour le bois, protecteur de cuir, suède ou vinyle, teinture, térébenthine, bonbonnes de propane, etc.
DIVERS	Batterie au lithium, combustible à fondue, lampe fluocompacte, pile, néon, chlore de piscine, combustible solide, essence pour barbecue, huile à chauffage, liquide pour réchaud de camping, mercure, etc.

Matériel informatique*

* Le matériel informatique encore fonctionnel sera remis à des oeuvres de charité. Le matériel non fonctionnel sera, quant à lui, remis à Recyc-Ordi, une entreprise spécialisée dans la récupération et le recyclage des déchets informatiques.

ORDINATEURS ET PÉRIPHÉRIQUES	Carte mémoire, carte à puce, clavier, clé USB, disque dur, écran, graveur, lecteur, haut-parleur, souris, tour, webcam, routeur, imprimante, numériseur, photocopieur, télécopieur, etc.
APPAREILS AUDIO, VIDÉO	Enregistreur, magnéto, récepteur numérique, appareil photo numérique, caméscope, amplificateur, baladeur, câbles et connecteurs, cadre numérique, console de jeux vidéo et ses périphériques, lecteur de livres électroniques, système GPS, téléviseur, télécommande, etc.
PETITS ÉLECTROMÉNAGERS	Grille-pain, micro-ondes, petit four, etc.
CARTOUCHES ET PILES	Cartouches d'encre et de toner, piles (alcaline, plomb, miniature), etc.
TÉLÉPHONES	Dispositif mains libres, émetteur-récepteur portatif, téléavertisseur, téléphones (cellulaire, sans fil ou conventionnel), récepteur radio, répondeur téléphonique, etc.

Matériaux de construction

AGRÉGATS	Gravier, briques, mortiers, résidus de pierre, d'asphalte ou de béton (mois de 40 cm de diamètre), etc.
BOIS	Bois peint ou non, linoléum, bois de construction ou de soutènement, couvre-plancher, etc.
MATÉRIAUX SECS	Bardeaux d'asphalte, céramique, tapis, panneaux de plâtre, gypse, portes et fenêtres, verre, etc.

Pneus sans jante

PNEUS D'AUTO	34 pouces de diamètre et 11 pouces d'épaisseur maximum
PNEUS DE CAMION	48 pouces de diamètre et 17 pouces d'épaisseur maximum

Vêtements et autres textiles

Vous ne savez pas quoi faire de vos vieux vêtements et autres tissus qui traînent au fond de vos tiroirs? Une boîte toute spéciale est placée à l'écocentre afin que vous puissiez y déposer vos vêtements et autres textiles (draps, couvertures, rideaux, etc.).

AUCUNE MATIÈRE PROVENANT D'ENTREPRENEURS, DE COMMERCES OU D'INDUSTRIES NE SERA ACCEPTÉE.

Matières refusées : • Déchets biomédicaux • Déchets domestiques • Matériaux contenant de l'amiante • Matériaux de remblayage (terre, sable, etc.) • Meubles et électroménagers

PARCE QUE L'ENVIRONNEMENT EST NOTRE PRIORITÉ

NETTOYAGE DES RANGS

— le samedi 9 mai

Soyez des nôtres !

À l'occasion du Jour de la Terre, la Municipalité convie les citoyens et les associations à participer en grand nombre à l'activité de nettoyage des rangs le samedi 9 mai prochain, de **9 h 30 à 12 h 30**. Les membres du Comité consultatif en environnement (CCE) vous attendent à l'hôtel de ville à compter de 9 h 15. Pour plus d'informations sur l'activité, contactez le 450 623-1072 poste 222.

COLLECTE DE PNEUS

— le lundi 4 mai

Ensemble, faisons tourner la roue ! Les pneus faisant partie des articles les plus nuisibles des lieux d'enfouissement, la Municipalité se charge de vous en débarrasser de manière responsable. Ainsi, nous vous invitons à déposer vos pneus sans jante en bordure de la route après 18 h la veille de la collecte ou avant 7 h le matin même.

FONDS ÉCO IGA

— le samedi 23 mai

Dans le cadre du programme Clé en main du Fonds Éco IGA, 70 barils récupérateurs d'eau de pluie seront distribués à prix réduit (30 \$ au lieu de 85 \$) au IGA Lamoureux entre 12 h et 15 h. Inscrivez-vous au www.fondsecoiga.org.

VENTES-DÉBARRAS

— du 16 au 18 mai

Les ventes-débarras seront permises entre **9 h et 17 h** durant les fins de semaine de la fête des Patriotes (du 16 au 18 mai) et de la fête du Travail (du 5 au 7 septembre).

Aucun affichage sur la voie publique n'est autorisé et aucun objet ne doit être placé à moins de trois mètres des voies de circulation.

DÉCHIQUETAGE DES BRANCHES

— de mai à novembre

Pour vous départir de vos grosses branches d'arbres – 15 cm (6 po) de diamètre maximum – la Municipalité vous offre le service de déchiquetage tous les **2^e et 4^e lundis** des mois de mai à novembre, à l'exception du mois de juillet ou le service est offert uniquement le 2^e lundi.

Comment ça marche?

Vous avez jusqu'à midi le jeudi précédant l'opération de déchiquetage pour vous inscrire auprès du Service des travaux publics (450 623-1072 poste 222).

Tarifcation

- GRATUIT pour la première tranche de 30 minutes (valide une seule fois par adresse par période de 30 jours)
- 50 \$ pour chaque tranche additionnelle de 30 minutes

À CHACUN SON ARBRE

— les 20 et 23 mai

Deux fois plutôt qu'une !

L'événement *À chacun son arbre*, un rendez-vous à ne pas manquer à l'écocentre. Cette année, deux dates vous sont proposées, soit le 20 et le 23 mai.

Des arbres et du compost gratuits !

Dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts, la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac distribuera gratuitement des jeunes plants d'arbres feuillus et résineux (semis), offerts gracieusement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. En plantant un arbre sur votre terrain, vous contribuez à embellir notre milieu de vie ! Du compost en vrac sera aussi disponible gratuitement pour tous les citoyens (quantité limitée par famille). Une preuve de résidence vous sera demandée sur place.

FAITES RAMASSER VOS RETAILLES DE CÈDRE

— de la mi-mai à la mi-octobre

Disposez gratuitement de vos retailles de cèdre en communiquant avec Arbressence au 450 434-7512. Il vous suffit de placer vos retailles de feuillage et de petites branches en tas, dans des sacs ou des bacs accessibles à une remorque. L'entreprise se chargera de les ramasser dans un délai de 48 heures.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Souhaitant se doter d'une politique environnementale qui lui permettra d'assurer la pérennité du milieu naturel de Saint-Joseph-du-Lac, le conseil municipal vous convie à une soirée de consultation publique, le 11 mai prochain, à 19 h, afin de connaître votre opinion sur le sujet et sur les grands enjeux joséphois.

LES PRINCIPAUX ENJEUX DE LA FUTURE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE QUI VOUS SERONT PRÉSENTÉS :

- 1** Gestion des matières résiduelles
 - Favoriser le principe des 3 RV (réduction, réemploi, recyclage et valorisation)
- 2** Gestion des pesticides
 - Encadrer l'utilisation des pesticides et limiter la dispersion des pesticides dans l'environnement
- 3** Gestion des ressources en eau
 - Promouvoir une gestion durable des eaux pluviales
 - Fournir une eau potable de qualité en quantité suffisante
 - Optimiser la gestion des eaux usées
- 4** Préservation des milieux naturels
 - Identifier, conserver, valoriser et protéger les milieux naturels sensibles
- 5** Changements climatiques
 - Participer à la lutte contre les gaz à effets de serre
- 6** Gestion de l'environnement visuel et sonore
 - Conserver et mettre en valeur le patrimoine naturel
 - Gérer les nuisances

Parce que votre option compte et parce que nous souhaitons votre participation à l'aboutissement de cette Politique, les personnes intéressées seront invitées, au terme de la présentation, à faire partie d'un groupe de discussion sur l'un ou l'autre des divers enjeux abordés. **Ainsi, nous vous prions de nous faire part de votre intérêt en transmettant un courriel à l'adresse info@sjdl.qc.ca d'ici le 20 avril prochain.**

« Pour nous, l'environnement c'est l'équilibre, la protection et le partage des paysages »

NETTOYAGE PRINTANIER

Dans le cadre du nettoyage printanier annuel, la Municipalité procédera, à compter du 13 avril prochain, au balayage des rues et des stationnements afin de ramasser les débris et les matières qui se sont accumulés au cours de l'hiver et qui pourraient constituer un danger pour la circulation, ainsi que pour les piétons et les cyclistes.

Pierres

L'opération de nettoyage, qui s'échelonne sur une période de une à deux semaines, visant également à ramasser la pierre, la Municipalité vous invite donc à la pousser dans la rue au lieu de la jeter dans les ordures. La pierre sera ainsi détournée des sites d'enfouissement et revalorisée.

Soucieuse de toujours bien vous servir, la Municipalité vise à respecter son calendrier de nettoyage afin d'atténuer les répercussions sur les résidents et les commerces. Il peut cependant arriver que les travaux soient remis à plus tard, notamment en raison des conditions météorologiques. Dans ce cas, la Municipalité sollicite votre compréhension.



DOMMAGES CAUSÉS PAR LE DÉNEIGEMENT

Les activités de déneigement assumées par la Municipalité ont causé des dommages à votre pelouse, trottoir, allée ou autre? Vous avez jusqu'au 30 avril pour en faire le signalement.

Contactez le 450 623-1072 poste 222)



VOUS PRÉVOYEZ INSTALLER UNE PISCINE?

Alors que l'été est à nos portes, la Municipalité rappelle aux citoyens qu'une réglementation provinciale s'applique à toute nouvelle installation de piscine. En 2010, le gouvernement du Québec a, en effet, adopté un règlement sur la sécurité des piscines résidentielles. Le principal objet du règlement concerne le contrôle de l'accès, non seulement à partir des terrains voisins, mais également à partir de votre résidence. Ce règlement vise tous les types de piscines: creusée, hors terre ou démontable. Ainsi, avant de vous lancer dans ce grand projet, il serait pertinent de prendre connaissance de cette réglementation provinciale. Par ailleurs, sachez que la construction, l'installation ou encore le remplacement d'une piscine requiert l'obtention d'un certificat d'autorisation auprès du Service de l'urbanisme. Toute piscine doit notamment respecter les normes suivantes :

- les piscines hors-terre doivent être installées ou construites à une distance de 1,20 mètre de la ligne de propriété;
- les piscines hors terre ne doivent pas être situées au-dessus des canalisations souterraines, sur les champs d'épuration ou fosses septiques et ne doivent pas être en dessous des installations aériennes;
- un pont-soleil doit être installé à une distance minimale de deux (2) mètres de toute ligne de propriété;
- toute piscine creusée doit être située à une distance minimale au moins égale à sa profondeur maximale de tout bâtiment adjacent avec fondation, à une distance minimale de deux mètres et quarante (2,40) centimètres des lignes de propriété latérales et un mètre et cinquante (1,50) centimètres de la ligne de propriété arrière;

Une piscine creusée peut cependant être plus rapprochée d'une habitation s'il est certifié par un ingénieur que sa localisation n'est pas de nature à affaiblir la solidité de l'immeuble adjacent et que les parois de la piscine ont été calculées en tenant compte de la charge additionnelle causée par l'immeuble adjacent.

Pour plus d'informations, consultez la section des règlements municipaux sur le site internet www.sjdl.qc.ca ou contactez le Service de l'urbanisme au 450 623-1072, poste 1.

NOUVEAU ! Basketball

POUR LES 12 À 17 ANS

Voir la page 17

CONSULTEZ L'HORAIRE DES ACTIVITÉS

OFFERTES CE PRINTEMPS ET CET ÉTÉ !

Info page 15



LES COURS DÉBUTENT LE 20 AVRIL 2015 • pour huit semaines

SESSION DE PRINTEMPS MODALITÉS D'INSCRIPTION

QUAND S'INSCRIRE ?



Du 6 au 11 avril 2015 (pour tous)

De 8 h 30 jusqu'à l'heure de fermeture des bureaux municipaux.

Veuillez noter que pour toute inscription effectuée après la première semaine de cours, des frais de 10 \$ vous seront facturés.

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS

- Argent comptant
- Carte de débit
- Chèque

(Le chèque doit être émis à l'ordre de la Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac. Des frais de 25 \$ seront facturés pour les chèques sans fonds.)

IMPORTANT : Le Service des loisirs n'accepte pas les paiements par carte de crédit.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA EFFECTUÉ APRÈS LE DÉBUT DES COURS, SOUS AUCUNE CONSIDÉRATION, SAUF SUR PRÉSENTATION D'UN BILLET MÉDICAL.

Si les cours sont annulés par la Municipalité, la totalité des coûts vous sera remboursée.

COMMENT S'INSCRIRE ?

En personne

- Pour accélérer le processus d'inscription sur place, créez votre compte Sport-Plus en ligne avant de vous présenter à nos bureaux. Plus de détails ci-dessous.

En ligne (pour les résidents seulement)

- Rendez-vous dans la section « Loisirs » du www.sjdl.qc.ca et cliquez sur « Inscription en ligne ». Suivez les instructions qui s'affichent à l'écran pour vous connecter à votre compte Sport-Plus et vous inscrire aux activités de loisirs. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur « Créez mon dossier famille ou membre » afin de vous en créer un.
- Si vous avez déjà procédé à une inscription, mais que vous n'avez pas de code d'utilisateur, contactez le Service des loisirs afin d'en obtenir un.
- Pour éviter l'annulation de votre inscription, vous devez faire parvenir votre paiement dans un délai de 5 jours ouvrables au 1110, chemin Principal.

Inscription des non-résidents

- Inscription en personne, à partir du 6 avril.
- Un montant de 30 \$ sera ajouté au coût de l'activité.

REÇUS ET RELEVÉS 24

Les reçus pour l'inscription d'un enfant de moins de 16 ans à des activités physiques ou artistiques et les relevés 24 pour le camp de jour sont disponibles en ligne via votre compte Sport-Plus. Pour visualiser et imprimer ces documents qui pourraient vous donner droit à des crédits d'impôt, vous devez avoir fourni un numéro d'assurance sociale valide.

RABAIS DE 25%

Un rabais s'applique lorsque vous inscrivez plus d'une personne de la même famille résidant à la même adresse ou lorsque vous inscrivez une même personne à plus d'une activité. Déboursez les frais d'inscription les plus élevés et obtenez un rabais de 25 % sur les frais d'inscription à toutes les activités subséquentes. **Ne s'applique pas aux non-résidents ni aux ateliers de dégustation des vins.**



ACTIVITÉS MULTIÂGES

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

Découverte des vins | Avec le conférencier Benoit Lecavalier

Les amateurs de bons vins apprécieront certes cette activité-conférence. Plusieurs découvertes seront au menu du jour. Veuillez apporter 6 verres à vin pour les dégustations.

18 ans et +	VIGNOBLE LES VENTS D'ANGE	Vendredi le 22 mai à 19 h		60 \$
-------------	---------------------------	---------------------------	--	-------

Yoga | Professeur : Sophie Tchang

BESOIN D'UN TAPIS

À l'aide d'exercices de posture et de respiration, développez votre souplesse et maintenez la forme physique tout en libérant vos tensions.

15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 20 h 30 à 22 h	8 semaines	50 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Vendredi de 13 h à 14 h 30	8 semaines	50 \$

Pilates | Professeur : Gabrielle Danvoye

BESOIN D'UN TAPIS

La méthode d'entraînement Pilates privilégie une approche douce et globale qui vous permettra de renforcer vos muscles, d'améliorer votre flexibilité et votre posture tout en réduisant votre niveau de stress. Par le biais de ce cours, vous apprendrez aussi à mieux connaître votre corps. Les exercices proposés pourraient également vous aider à soulager certaines douleurs.

15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mardi de 19 h à 20 h	8 semaines	45 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mardi de 20 h à 21 h	8 semaines	45 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Jedi de 19 h à 20 h	8 semaines	45 \$

Pilates et étirements | Professeur : Gabrielle Danvoye

BESOIN D'UN TAPIS

Combinaison d'étirements et d'entraînements de Pilates.

15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 11 h à 12 h	8 semaines	45 \$
-------------	------------------	----------------------	------------	-------

Cardio plein air CARDIO-MUSCULATION

Vous cherchez un entraînement pour un objectif de mise en forme globale? Sous la forme d'un entraînement par intervalles structurés, le programme comprend un échauffement, une période d'effort cardiovasculaire et de musculation avec bande élastique et tapis de sol. Une période de relaxation inspirée du tai-chi clôture chaque séance.

15 ans +	PARC JACQUES-PAQUIN	Jedi 19 h à 20 h	8 semaines	70 \$
----------	---------------------	------------------	------------	-------

ACTIVITÉS MULTIÂGES (SUITE)

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

Aérobic – circuit | Professeur : Sophie Tchang

Entraînement cardio-vasculaire et musculaire avec intervalles de step.

15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Jeudi 20 h à 21 h	8 semaines	45 \$
-------------	------------------	-------------------	------------	-------

Zumba® fitness | Professeur : Josée Lusignan

Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme !

15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 19 h 30 à 20 h 30	8 semaines	45 \$
15 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 19 h 30 à 20 h 30	8 semaines	45 \$

Zumba® Gold | Professeur : Josée Lusignan

Entraînez-vous sur des rythmes latins et faites partie de la vague exotique en conditionnement physique. Venez faire la fête durant cette séance de remise en forme !

50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Lundi de 18 h 30 à 19 h 30	8 semaines	45 \$
50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 18 h 30 à 19 h 30	8 semaines	45 \$

Mise en forme 50 ans et plus | Professeur : Sophie Tchang

Adapté au besoin des personnes âgées de 50 ans et plus, ce cours offre une variété d'exercices qui sauront vous plaire. Étirements, aérobic, tonus... voici une combinaison gagnante pour se remettre en forme.

50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Mercredi de 15 h à 16 h	8 semaines	45 \$
50 ans et +	CENTRE STE-MARIE	Vendredi de 12 h à 13 h	8 semaines	45 \$

BESOIN D'UN TAPIS



SESSION D'ÉTÉ MODALITÉS D'INSCRIPTION

LES COURS DÉBUTENT
LE 8 JUIN 2015

QUAND S'INSCRIRE ?

 Du 11 au 15 mai 2015
(pour les résidents seulement)

Du 17 au 29 mai 2015 (pour tous)

De 8 h 30 jusqu'à l'heure de fermeture
des bureaux municipaux.

Le lundi 11 mai, vous pourrez également
vous inscrire de 18 h à 20 h.

LE SERVICE DES LOISIRS DÉMÉNAGE AU PARC POUR L'ÉTÉ

Pendant la période des camps de jour qui s'échelonne du mois de mai au mois d'août, le Service des loisirs déménage au Chalet des loisirs du parc Paul-Yvon-Lauzon (71, rue Clément). Vous pourrez alors rejoindre ce service au 450 473-4282.

POUR PLUS DE DÉTAILS SUR LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Veillez vous référer à la page 14

ACTIVITÉS JEUNESSES

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

Gardien averti | Professeur : France Joannette

D'une durée de huit heures, ce cours présente les techniques de secourisme de base et les compétences nécessaires pour prendre soin des enfants. Il s'adresse aux jeunes de 11 à 15 ans. Les participants apprennent à s'occuper d'enfants plus jeunes qu'eux, à prévenir les urgences et à y répondre. Le coût comprend la formation, le manuel et la trousse de premiers soins. Apportez votre lunch. **Argent comptant ou chèque à l'ordre de Gestion vie.**

11 à 15 ans	CENTRE STE-MARIE	Le samedi 30 mai de 8 h 30 à 16 h 30	8 heures	40 \$
-------------	------------------	---	----------	-------

Minisoccer

Le programme du minisoccer est principalement basé sur des jeux permettant de toucher le ballon et par des exercices de motricité globale. Les enfants apprennent à jouer au soccer en s'amusant. L'objectif principal de ce niveau est de développer le plaisir de jouer au soccer.

Enfant né en 2011	PARC PAUL-YVON LAUZON	Vendredi de 18 h à 18 h 45	10 semaines	45 \$
-------------------	-----------------------	----------------------------	-------------	-------

Basketball

Votre jeune est passionné de basketball et aimerait se joindre à une équipe? Le programme de basketball est une très belle activité physique qui lui permettra de développer plusieurs habiletés : force, équilibre, souplesse et endurance, tout en s'amusant.

12-17 ans	PARC CYPRIEN-CARON	Mardi de 19 h à 20 h	10 semaines	45 \$
-----------	--------------------	----------------------	-------------	-------

ACTIVITÉS MULTIÂGES (SUITE)

CLIENTÈLE	LIEU	HORAIRE	DURÉE	COÛT
-----------	------	---------	-------	------

Tennis | Instructeur : École de tennis Quarante-Zéro – DÉBUT 27 mai

En collaboration avec l'école de tennis Quarante-zéro, la Municipalité vous offre encore cette année une programmation revitalisée et diversifiée pour tous les membres de votre famille. Tous les cours sont destinés aux gens de niveau débutant ou intermédiaire.

Notez qu'une raquette pourra être prêtée gratuitement à tous les participants âgés de 3 à 13 ans. Quant à ceux qui désireraient se procurer une raquette neuve, ils pourront le faire lors du premier cours (35 \$ pour les jeunes de 3 à 13 ans et 75 \$ pour les 14 ans et plus).

LE PETIT TENNIS : Nouvelle approche pédagogique qui utilise le monde imaginaire de vos enfants. Les parents doivent être présents pendant le cours afin d'appuyer l'instructeur.

LA LIGUE-ÉCOLE : Enseignement éclair des techniques du tennis menant rapidement à des parties pour débutants ou intermédiaires supervisées par un instructeur. Un classement hebdomadaire sera disponible en ligne.

3 ans et + (Le petit tennis)	PARC JACQUES-PAQUIN	Mercredi de 18 h 15 à 19 h	10 semaines	65 \$
6 à 8 ans (La ligue-école)	PARC JACQUES-PAQUIN	Mercredi de 19 h à 20 h	10 semaines	85 \$
9 à 13 ans (La ligue-école)	PARC JACQUES-PAQUIN	Mercredi de 20 h à 21 h	10 semaines	85 \$
14 ans et + (La ligue-école)	PARC JACQUES-PAQUIN	Mercredi de 21 h à 22 h	10 semaines	85 \$

Ligne info-pluie : 514 322-4605

Téléphonez 30 minutes avant le début de votre activité afin de savoir si celle-ci aura lieu. Les cours annulés en raison de la pluie seront reportés à la fin de la session.



Hockey balle

La ligue de hockey balle amateur permet aux jeunes de différents groupes d'âge de pratiquer leur sport favori en été de façon amicale.

5-9 ans	PARC JACQUES-PAQUIN	Lundi 18 h à 19 h	10 semaines	45 \$
10-13 ans	PARC JACQUES-PAQUIN	Lundi 19 h à 20 h	10 semaines	45 \$
14 ans +	PARC JACQUES-PAQUIN	Lundi 20 h à 21 h	10 semaines	45 \$

ENTRAINEZ-VOUS À CIEL OUVERT !

Cardio-F.I.T.

Chaque séance de Cardio-F.I.T est un entraînement par intervalles alliant exercices cardiovasculaires, musculaires et d'agilité. Ce programme est idéal pour les gens en manque de temps et ayant comme principal objectif l'atteinte rapide de résultats. Entraînement accessible à tous.

15 ans +	PARC PAUL-YVON-LAUZON	Jeudi de 18 h10 à 18h 55	8 semaines	70 \$
----------	-----------------------	--------------------------	------------	-------



Pom d'amis

Vous cherchez une activité éducative spécialement conçue pour les tout-petits, Pom d'amis favorise la socialisation de l'enfant et lui permet d'acquérir de nouvelles habiletés par le biais de jeux, d'activités de détente et de plein air.

Les inscriptions pour la session d'automne auront lieu au début du mois de septembre.

Surveillez votre bulletin municipal en août !

CLIENTÈLE	HORAIRE	DURÉE	COÛT
2 et 3 ans Enfant né entre octobre 2012 et septembre 2013 L'enfant doit être propre	Mardi ET jeudi de 9 h à 11 h	12 semaines (2 fois/sem.)	130 \$
3 et 4 ans Enfant né entre octobre 2011 et septembre 2012	Lundi, mercredi ET vendredi de 9 h à 12 h	12 semaines (3 fois/sem.)	175 \$
4 et 5 ans Enfant né entre octobre 2010 et septembre 2011	Lundi, mercredi ET vendredi de 13 h à 16 h	12 semaines (3 fois/sem.)	175 \$
4 et 5 ans Enfant né entre octobre 2010 et septembre 2011	Mardi ET jeudi de 13 h à 16 h	12 semaines (2 fois/sem.)	145 \$

* La liste du matériel nécessaire vous sera remise lors de l'inscription.



Patinage artistique

Pour réserver une place au Club de patinage artistique (CPA) de Saint-Eustache, il est important d'acquitter le **1^{er} versement des frais de temps de glace avant le 29 mai**. Faites vite, les places sont limitées. Les coûts vous seront communiqués au moment de l'inscription.

INFORMATIONS :

Par téléphone au 450 623 1072 poste 229 ou encore par courriel : hcaron@sjdl.qc.ca



CAMP DE JOUR

Au camp de jour de Saint-Joseph-du-Lac, vos jeunes auront l'occasion de participer à des activités variées et colorées toutes plus amusantes les unes que les autres ! Des activités aux saveurs sportives, artistiques et loufoques animées par des animateurs compétents et passionnés les attendent. Nous réservons à vos enfants une belle thématique, plusieurs surprises et de superbes sorties. Plaisir garanti !

Consulter le guide du parent au www.sjdl.qc.ca pour plus d'informations.

Clientèle

Jeunes de la maternelle (complétée en juin 2015) à la 6^e année

Durée

8 semaines (du 25 juin au 14 août)

Horaire

Activités régulières au parc (du lundi au vendredi de 9 h à 16 h)

Service de garde (du lundi au vendredi de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h)

Camp de jour **fermé le lundi 29 juin**

Coût

Inscription aux activités régulières au parc : 225 \$

Inscription au service de garde : 60 \$

Chandail du parc (obligatoire lors des sorties) : 20 \$

Sorties

EMPLACEMENTS	DATES	COÛT
Royaume de Nulle Part	Mercredi 1 ^{er} juillet	20 \$*
La Ronde	Mercredi 8 juillet	30 \$*
Super Aqua Club	Mercredi 15 juillet	26 \$*
Cinéma	Mercredi 22 juillet	14 \$*
Intermiel	Mercredi 29 juillet	17 \$*
Musée canadien de l'histoire et IMAX	Mercredi 5 août	22 \$*

*Le tarif indiqué pour chaque sortie s'ajoute au coût de l'inscription aux activités régulières du parc. Notez que les sorties ne sont pas obligatoires, mais que le service de garde et le camp de jour seront fermés lors de ces journées spéciales.

Camp retour à l'école

NOUVEAUTÉ • NOUVEAUTÉ • NOUVEAUTÉ

Le Service des loisirs offre cette année une semaine supplémentaire de camp de jour, soit du 17 au 21 août. Le coût est de 75 \$ et inclus le service de garde. Les inscriptions sont obligatoires, avant le 12 juin 2015.

Parents-accompagnateurs demandés

Si vous souhaitez devenir parent-accompagnateur lors des sorties, veuillez en informer le Service des loisirs lors de l'inscription de votre enfant au camp de jour.

Aides-animateurs recherchés

Tu veux vivre une expérience de travail au camp de jour? Fais parvenir ta lettre d'intérêt avant le 5 juin 2015 à Hélène Caron au hcaron@sjdl.qc.ca.

Des terrains sportifs pour vos sports favoris

Plusieurs terrains sont mis à votre disposition dans la municipalité pour que vous puissiez pratiquer vos sports préférés.

Balle-molle

Parc Paul-Yvon-Lauzon (rue Clément)

Basketball

Parc Cyprien-Caron (rue Caron)

Soccer

Parc Paul-Yvon-Lauzon (rue Clément)

Tennis

Parc Jacques-Paquin (rue Rémi)

Il est possible de réserver le terrain de soccer et le terrain de balle molle. Informez-vous au 450 473-4282.

SUGGESTIONS DE LECTURE

CE QU'IL RESTE DE MOI Monique Proulx



Qu'ont en commun l'hassid de la rue Durocher se pressant vers la synagogue, l'artiste qui donne une performance dans son atelier du quartier des spectacles et la foule au centre Bell galvanisée par un but des Canadiens? Ils ont Montréal. Ils ont la ferveur, l'appel au dépassement, la quête de transcendance enfouie dans le sol montréalais. Selon Monique Proulx, un gisement mystique se cache sous les pieds des Montréalais, les contaminant et les embrasant, et c'est là leur plus grande richesse – bien davantage que le gaz de schiste. Ce roman propose une étonnante réflexion sur les liens qui nous unissent aux origines. Il est surtout l'illustration éblouissante du talent d'une grande conteuse au sommet de son art.

À DÉCOUVRIR ÉGALEMENT...

- Six degrés de liberté (littérature québécoise) de Nicolas Dickner
- La mort mène le bal (roman policier) de Chrystine Brouillet
- Ensemble pour toujours (biographie) de Denis Monette
- Mr. Mercedes (suspense) de Stephen King
- Quatre: un recueil divergent (littérature pour adolescents) de Veronica Roth

22 L'horaire d'été de la bibliothèque sera en vigueur du 1^{er} juillet au 31 août 2015

Consultez la page couverture arrière du bulletin pour tous les détails.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
AUX ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE :
450 623-7833

LOUEZ LA LISEUSE ÉLECTRONIQUE

Vous aimeriez découvrir le merveilleux monde des livres numériques? Pour seulement 5 \$, louez la liseuse électronique de la bibliothèque et familiarisez-vous avec le livre numérique de votre choix pour une période de trois semaines (non renouvelable et selon la disponibilité des livres).



LES ACTIVITÉS DE VOTRE BIBLIOTHÈQUE

L'HEURE DU CONTE

Activité spécialement conçue pour faire découvrir le goût de la lecture aux petits de 3 à 6 ans. Un rendez-vous à ne pas manquer. **Inscription obligatoire.**

Prochaines dates :

- 16 mai
- 13 juin
- 12 septembre

Deux représentations disponibles : de 9 h 15 à 10 h 10 ou de 10 h 15 à 11 h 10

LE CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE

Le Club des Aventuriers du livre s'adresse aux jeunes de 7 à 12 ans. Cet été, les jeunes auront la chance de découvrir le monde merveilleux du cirque. Une collection de livres sera réservée spécialement pour les membres du club. Concours, prix et activités multiples sont prévus tout au long de l'été. **Inscriptions en juin.**

LE CLUB DE LECTURE (8 À 12 ANS)

Joignez-vous à notre club de lecture. Chaque mois, des romans et des lectures d'extraits vous seront présentés afin de vous donner l'opportunité de découvrir de nouveaux univers. Discussion passionnante autour de la lecture entre les membres du club.

Prochaines dates (à 18 h 15) :

- 6 mai
- 3 juin
- 2 septembre

Deux représentations disponibles : de 9 h 15 à 10 h 10 ou de 10 h 15 à 11 h 10

SOIRÉES JEUX SOCIÉTÉ

Cranium, Gangster, Clue, Amos Daragon, Docte Rat... Entrez dans l'univers des jeux de société ou venez redécouvrir les grands classiques qui ont tant amusé petits et grands au fil des ans. Fou rire assuré ! Tous les derniers jeudis du mois (pour tous).

À NE PAS MANQUER CET ÉTÉ

JOURNÉE FAMILLE

Le samedi 11 juillet au parc Paul-Yvon-Lauzon

Vous voulez vous amuser et prendre une bouffée d'air frais en famille cet été? La Municipalité vous réserve cette année une journée toute spéciale sous le signe de la bonne humeur. Dès 15 h, une foule d'activités gratuites seront au menu de cette première édition estivale. Amuseurs publics, jeux géants, jeux d'eau, kiosques de nourriture, présentation cinématographique en soirée... il y aura de quoi vous tenir occupé tout au long de la journée.



CINÉMA EN PLEIN AIR

Les samedis 11 juillet
et 8 août au parc
Paul-Yvon-Lauzon

Vous avez aimé la première édition du Cinéma sous les étoiles? Vous serez heureux d'apprendre que l'événement sera reconduit cet été et deux fois plutôt qu'une! Les samedis 11 juillet et 8 août, c'est donc un rendez-vous à ne pas manquer! N'oubliez pas d'apporter vos contenants réutilisables pour obtenir du pop-corn et du jus gratuits.

JOURNÉE DES PARCS

Le samedi 23 mai au parc Jacques-Paquin

Les regroupements Tandem 0-6 ans et Québec en Forme Deux-Montagnes organisent une première journée des parcs dans la MRC de Deux-Montagnes. Le samedi 23 mai, les citoyens, petits et grands, sont invités à sortir et à redécouvrir leur parc de quartier. Jouer au parc, voilà une bonne façon de stimuler le goût du jeu actif chez les enfants.

La journée des parcs est une activité ouverte à tous. De l'animation, des collations et des surprises seront offertes dans certains parcs du territoire de la MRC de 9 h 30 à 11 h. À Saint-Joseph-du-Lac, cette activité se tiendra au parc Jacques-Paquin. Les familles sont aussi invitées à s'organiser un petit pique-nique au parc afin de rencontrer les autres familles de leur quartier.

Pour plus de renseignements, consultez en mai prochain la programmation de la journée des parcs à l'adresse suivante : www.portailjeunesselac2m.org.

FIESTA VAGABONDE

Le dimanche 7 juin

Les passionnés de vélo sont une fois de plus conviés à la Fiesta vagabonde le dimanche 7 juin prochain pour une balade aux quatre coins du territoire de la MRC de Deux-Montagnes. La Municipalité invite ainsi tous les citoyens, jeunes et moins jeunes, à célébrer l'été en pédalant en bonne compagnie lors de cette grande fête familiale. Pour encourager la population à participer en grand nombre, la Municipalité offrira un maillot (chandail) à tous ceux et celles qui s'inscriront d'ici le 22 mai prochain. Pour vous inscrire, contactez le Service des loisirs au 450 623-1072 poste 229.



Pour connaître tous les détails de l'activité, suivez la Fiesta vagabonde au www.facebook.com/fiestavagabonde.

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Le mardi 23 juin au parc Paul-Yvon-Lauzon

Le mardi 23 juin prochain, dès 17 h, venez célébrer la Fête nationale du Québec au parc Paul-Yvon-Lauzon, situé sur la rue Clément. Comme le veut la tradition, une foule d'activités seront au menu de cette grande fête de tous les Québécois.



SYMPOSIUM DES ARTS VISUELS

Les 12 et 13 septembre

Toujours à la recherche de nouveaux talents artistiques, le Service des loisirs invite tous les artistes de la municipalité à participer à la prochaine édition du Symposium de Saint-Joseph-du-Lac, qui se tiendra les 12 et 13 septembre prochains. Quel que soit l'art que vous pratiquez, partagez-le aux yeux de tous à l'occasion de cet événement culturel très couru. Vous avez jusqu'au 29 mai pour vous inscrire.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS:
Madame Hélène Caron 450 623-1072 (poste 229) hcaron@sjdl.qc.ca



LA SAISON DES BBQ ARRIVE À GRANDS PAS

Pour savourer pleinement la saison du barbecue, le Service de sécurité incendie tient à rappeler les consignes de sécurité aux utilisateurs de ce type d'appareil.

Soyez vigilants !

- Installez votre BBQ à au moins 60 cm des portes et des fenêtres;
- Placez votre BBQ au charbon de bois sur une surface incombustible et loin de tous les matériaux combustibles;
- Utilisez toujours votre BBQ à l'extérieur, peu importe le type;
- Allumez toujours votre BBQ avec le couvercle ouvert;
- Éteignez votre BBQ en fermant le robinet de la bouteille en premier afin de purger les conduites de gaz;
- Vérifiez avec une solution d'eau savonneuse si l'installation ne fuit pas au moins une fois au début de la saison ou selon l'utilisation;
- Nettoyez la tuyauterie à l'aide d'une brosse métallique appropriée;
- Entrez vos bouteilles de propane à l'extérieur. **Attention !** Ne jamais les remettre dans le garage ou la remise.



SOYEZ PRÈS POUR L'ÉTÉ

VOICI QUELQUES CONSEILS POUR LIMITER LES RISQUES D'INCENDIE DURANT LES PÉRIODES CHAUDES ET LES CANICULES :

- Réduisez au minimum la quantité d'éléments combustibles qui se trouvent près de votre résidence: bacs à déchets et de recyclage, déchets végétaux, etc.;
- Gardez humides les aménagements paysagers en bordure de votre maison: tout en respectant le règlement sur l'arrosage;
- Utilisez des auvents, du treillis d'intimité résistant aux flammes;
- Débarrassez-vous des articles de fumeur et des cendres chaudes de manière sécuritaire;
- Ne laissez jamais de bougies, torches ou feux de foyer sans surveillance;
- Employez des rallonges électriques portant la mention « usage extérieur ».

URGENCES : TRANSFERT D'APPEL 9-1-1

Le Service de police régionale de Deux-Montagnes souhaite aviser la population qu'à compter du 1^{er} avril 2015, toutes les activités de gestion des urgences sur le territoire des municipalités de Pointe-Calumet, Saint-Joseph-du-Lac, Sainte-Marthe-sur-le-Lac et de Deux-Montagnes seront désormais assumées à partir du Centre d'urgence 911 de Saint-Eustache (CU911).

Pour toutes situations qui nécessitent un déplacement des forces policières ou des pompiers, quel que soit le niveau d'urgence, vous êtes priés de composer directement le 911. Votre appel sera immé-

diatement pris en charge par les répartiteurs du CU911 qui prendront les mesures nécessaires pour une réponse rapide et efficace par votre Service de police régionale de Deux-Montagnes et/ou le Service des incendies concerné.

Pour toutes demandes d'informations, d'administration générale ou de suivis de dossiers auprès de votre Service de police régionale de Deux-Montagnes, veuillez composer le 450 473-4686.



MESSAGES MUNICIPAUX

FERMETURE DES BUREAUX MUNICIPAUX

Journée nationale des patriotes
Lundi 18 mai

Fête nationale du Québec
Mercredi 24 juin

Fête du Canada
Lundi le 29 juin

Vacances de la construction
Du lundi 20 juillet
au vendredi 31 juillet

Pour toute urgence durant ces congés, veuillez communiquer avec le Service de police régionale de Deux-Montagnes au **450 473-4686**.

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

N'oubliez pas d'acquitter le 2^e versement de vos taxes municipales avant le **13 juin 2015**.

PARENTS-SECOURS

En décembre dernier, nous avons sondé votre opinion concernant l'implantation de Parents-Secours à Saint-Joseph-du-Lac. Étant donné que la future école primaire accueillera sous peu ses premiers élèves, la Municipalité croit qu'une telle initiative serait bénéfique pour la sécurité des petits Joséphois. Ainsi, nous aimerions constituer un comité de gens intéressés à devenir des foyers-refuges sécuritaires pour les enfants et les aînés joséphois.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE NON-RÉSIDENTS

Les frais supplémentaires de non-résidents payés lors de l'inscription à des activités sportives qui ne sont pas offertes par la Municipalité seront remboursés jusqu'à concurrence de 150 \$ par enfant (400 \$ par famille) par année. Retournez le formulaire disponible en ligne avec une copie des pièces justificatives au plus tard le 1^{er} novembre.

CONTRÔLE ANIMALIER

Renouvellement des médailles pour chiens

À Saint-Joseph-du-Lac, les médailles pour chiens sont obligatoires. En tant que gardien de chiens, vous jouez un rôle important en matière de gestion animale sur le territoire joséphois.

Les médailles étant valides du 1^{er} mai au 30 avril de chaque année, il vous faut ainsi penser à les renouveler à compter du 1^{er} mai prochain. Les médailles sont disponibles chez l'inspecteur Canin ou encore à l'hôtel de ville au coût de 25 \$ - gratuites pour les personnes de 65 ans et plus.

INSPECTEUR CANIN
3124, chemin d'Oka
Sainte-Marthe-sur-le-Lac
450 974-0462



PLACE À LA COLLECTIVITÉ

CAPTCHPL

Le Centre d'aide aux personnes traumatisées crâniennes et handicapées physiques des Laurentides est un organisme communautaire qui oeuvre auprès des personnes victimes d'un traumatisme craniocérébral ou des personnes handicapées physiques adultes. Leur mission est de favoriser l'intégration sociale de ces personnes par des interventions individuelles, de groupe et par des activités de loisirs éducatives et communautaires diverses.

Si vous-mêmes ou un de vos proches se reconnaît dans cette situation, n'hésitez pas à les contacter.

INFORMATIONS : 1 888 431-3437

JARDINS SOLIDAIRES

Vous investir pour aider les plus démunis vous intéresse? Jardins Solidaires est à la recherche de bénévoles pour participer à la cueillette de fruits et légumes ainsi qu'à entretenir un grand jardin, du mois de juin à octobre. Jardins Solidaires est un organisme à but non lucratif créé afin de recueillir et remettre des surplus d'entreprises agricoles donatrices au Comité d'aide alimentaire des Patriotes.

INFORMATIONS : 514 778-0829
sandrine.cjoannin@gmail.com
www.facebook.com/jardinssolidaires

REGARDE CITOYEN

Regarde Citoyen est un organisme sans but lucratif qui fait la promotion de l'environnement par les arts et l'engagement citoyen. Projection de films, rencontres avec des personnalités engagées, expositions, échanges de plantes et semences; Regarde Citoyen, c'est tout ça et bien plus encore.

INFORMATIONS : Fatima Rocchia
450 974-0949 ou info@regardecitoyen.org

PLACE À LA COLLECTIVITÉ

LA PETITE MAISON DE POINTE-CALUMET

(861, boulevard de la Chapelle, Pointe-Calumet)

Une Maison de la famille ouverte à tous (0 à 99 ans)

La Petite Maison de Pointe-Calumet est un organisme communautaire Famille qui désire offrir aux parents un lieu d'échange et de partage sans jugement. Nous offrons des activités aux 0-99 ans, et ce, à tous les résidents de Pointe-Calumet ET DES ENVIRONS.

Nos activités sont gratuites (carte de membre obligatoire; 5 \$/par année/par famille).

Ateliers d'art, Soupe, Matinées-Mamans, Cuisines collectives, Fêtes familiales, Sorties à prix abordables, etc.

INFORMATIONS: 450 974-7556, petite.maison@qcca.biz
ou www.facebook.com/lapetitemaisonpointecalumet

PARRAINAGE CIVIQUE BASSES-LAURENTIDES

À la recherche de nouveaux bénévoles...

Le Parrainage civique Basses-Laurentides célèbre ses 30 ans d'existence sur notre territoire et est actuellement à la recherche de nouveaux bénévoles appelés parrains et marraines. Ces bénévoles favorisent la participation et l'intégration sociale des personnes vivant avec une déficience intellectuelle par le biais d'un jumelage d'amitié. La relation amicale entre le filleul et son parrain ou marraine contribue à briser l'isolement, procure la présence d'une personne significative en partageant des centres d'intérêt et en développant de nouvelles habiletés sociales, et ce, par une simple relation d'amitié.

INFORMATIONS : 450 430-8177 ou www.parrainagecivique.ca

GRENIER POPULAIRE DES BASSES-LAURENTIDES

Urgent !

Le Grenier populaire des Basses-Laurentides a présentement un besoin urgent de :

- Électroménagers (fonctionnels ou non)
- Meubles en bon état
- Vêtements
- Articles divers pour la maison

Nous faisons la cueillette gratuitement ! Des reçus de charité sont remis sur demande pour les électroménagers. Une seconde vie à vos biens, une seconde chance à nos gens !

INFORMATIONS :
info@grenierpopulaire.com
450 623-5891, poste 221
www.grenierpopulaire.com
Suivez-nous sur Facebook !

CERCLE DE FERMILIÈRES DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Réunion mensuelle le 2^e mercredi de chaque mois à 19 h 30 à la salle municipale. Tricot, tissage, broderie, bricolage, peinture, couture, conception de court-pointes... chaque mois, nous offrons des ateliers de tout genre qui vous permettront de découvrir différents savoir-faire.

Chaque semaine, nous organisons aussi une rencontre pour un atelier libre au 959, ch. Principal.

Expo-Vente

Les 25-26 avril entre 10 h et 16 h au 956, ch. Principal

Abonnement annuel au coût de 25.00 \$, Magazine L'Actuelle des CFQ inclus.

INFORMATIONS : Isabelle Breton 514-497-5432 ou isabelle1970@hotmail.com

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE DEUX-MONTAGNES (CLDDM)

Le CLD de la MRC de Deux-Montagnes vous convie à l'une de ses séances d'information en démarrage d'entreprise.

Soyez bien informés sur les étapes importantes du démarrage et du financement de votre entreprise. Cette rencontre vous renseignera également sur les services offerts aux entrepreneurs et fait office de premier rendez-vous pour les entrepreneurs qui pourraient s'avérer admissibles à nos fonds de financement.

Pour connaître l'horaire des prochaines séances d'information se tenant au 1, place de la Gare, 3^e étage, Salon des Bâisseurs, à Saint-Eustache, consultez notre site Internet au www.clddm.com/pages/information/

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Carte de membre annuelle disponible au coût de 5 \$.

À venir

9 avril : dîner des sucres à la Cabane à sucre Lalande à 12 h

21 mai : dîner au Verger Legault à 12 h

23 mai : soirée dansante à la salle municipale à 19 h

3 juin : pétanque et fer tous les mercredis soirs au parc Cyprien-Caron à 19 h

4 juillet : souper méchoui de l'interclub au Chalet du Ruisseau à 18 h

11 juillet : souper théâtre au Collège Lionel-Groulx

6 août : activité de plein air au Verger Legault à 10 h

8 août : épluchette de blé d'inde de l'interclub au Chalet du Ruisseau à 18 h

22 août : souper et danse au Chalet du Ruisseau à 18 h

INFORMATIONS : 450 623-8905

CARREFOUR PÉRINAIS-SANCE ET FAMILIAL

(509, chemin de la Grande-Côte, Saint-Eustache)

Services en périnatalité et pour la petite-enfance

- Rencontres prénatales
- Ateliers de mise en forme (pré/postnatal)
- Ateliers d'éveil pour bébés
- Ateliers culinaires
- Ateliers parent/enfant
- Ateliers préscolaires
- Club des nouvelles mamans (et papas !)
- Conférences gratuites
- Cours de premiers soins
- Et bien plus !

Halte-garderie « Petits pas »

Ouvert du lundi au jeudi de 9 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h (demi-journées ou journées complètes).

Nouveauté : activités thématiques du mercredi !

INFORMATIONS ET COÛTS :
450 472-2555 ou
www.carrefourperinaissance.org

COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

(Presbytère : 1028 A, chemin Principal)

Le Comité d'action sociale tient d'abord à remercier le chef des pompiers, M. Patrick Bergeron, les pompiers et tous les gens qui ont participé à la grande guignolée 2014 de l'organisme. Merci à tous !

Les activités à venir

Bazar : le 15 mai de 8 h à 16 h et le 16 mai de 8 h à 14 h

Vente d'articles usagers et de vêtements : les vendredis de 8 h à 15 h

Distribution de soupe : les vendredis de 11 h à 13 h

Distribution de paniers de nourriture : communiquez avec l'organisme

INFORMATIONS : 450 473-2440

COMITÉ D'AIDE ALIMENTAIRE DES PATRIOTES (CAAP) DE SAINT-JOSEPH-DU-LAC

Le CAAP apporte une aide alimentaire aux personnes en situation de pauvreté par la cueillette, la transformation et la distribution d'aliments. Grâce au travail de personnes ayant un handicap physique ou mental léger, le CAAP dessert 12 comptoirs alimentaires pour 667 ménages, chaque semaine.

L'organisme a un URGENT besoin de bénévoles pour continuer à assurer sa mission.

INFORMATIONS : 450 472-9469.

PAROISSE SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE

Comme tous les ans, la paroisse Saint-François-d'Assise, qui regroupe les communautés de Saint-Joseph-du-Lac, Saint-Benoît, Saint-Placide et Oka, organise des collectes de fonds, qui se veulent des sources majeures de financement pour la paroisse. À l'automne, il y a naturellement un tournoi de golf et au printemps, il y a la vente des billets de tirage. Ces tirages s'échelonnent sur 10 mois à raison de 4 tirages chaque mois : le 1^{er} prix est de 400 \$, le 2^e de 300 \$, le 3^e de 200 \$ et le 4^e de 100 \$. En achetant un billet (35 \$), vous contribuez à la bonne santé financière de votre paroisse.

POUR VOUS PROCURER UN BILLET DE TIRAGE, contactez Suzanne Cardinal au 450 473-7377 poste 221.

Merci de soutenir votre patrimoine religieux !

51^e GROUPE SCOUT DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

Sur des thèmes créés et choisis par les jeunes, les scouts offrent aux enfants la possibilité d'apprendre à découvrir le monde et se découvrir eux-mêmes sous la supervision d'animateurs formés. Les cours se donnent le lundi, à 18 h 30, à l'école des Primevères, située au 784, boul. de la Chapelle à Pointe-Calumet. Les enfants ont droit à deux cours d'essais gratuits. Inscription en tout temps. L'organisme a également grandement besoin de bénévoles. (16 ans et plus).

INFORMATIONS : 450 473-1134
ou groupecoutldm@gmail.com.

Pour nous joindre

HÔTEL DE VILLE

1110, chemin Principal, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

 450 623-1072  450 623-2889

Urbanisme : poste 1
Travaux publics et sécurité incendie : poste 2
Taxation : poste 3
Loisirs : poste 4

 info@sjdl.qc.ca | www.sjdl.qc.ca

 Suivez-nous aussi sur Facebook :
www.facebook.com/saintjosephdulac

Heures d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8 h à 12 h
13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

70, montée du Village, Saint-Joseph-du-Lac (Québec) J0N 1M0

 450 623-7833  biblio@sjdl.qc.ca

Horaire régulier

Lundi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h
Mardi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30 – 18 h 15 à 20 h 45
Mercredi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 16 h
Jeudi : 18 h 15 à 20 h 45
Vendredi : 8 h 30 à 11 h 30 – 12 h 30 à 15 h 30
Samedi : 9 h à 15 h
Dimanche : Fermé

Horaire d'été

Lundi : Fermé
Mardi : 13 h à 16 h – 18 h 30 à 20 h 30
Mercredi : 13 h à 16 h
Jeudi : 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi : 9 h à 12 h – 13 h à 16 h
Samedi : 9 h à 14 h
Dimanche : Fermé

GARAGE MUNICIPAL ET CASERNE

T. 450 623-1072 (poste 2)

POLICE RÉGIONALE

T. 450 473-4686

URGENCE

9-1-1

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est publié trois fois par année (au printemps, en automne et en hiver) et il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité. Les pages de ce bulletin sont ouvertes à la population joséphoise et nous invitons les organismes et les citoyens à nous faire part de leurs commentaires.

RÉDACTION : Municipalité de Saint-Joseph-du-Lac
IMPRESSION : Services Graphiques Deux-Montagnes
DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque nationale du Québec

RÉALISATION : Atelier Expresso
TIRAGE : 2 700 exemplaires



100%



EcoLogo



FSC

Le bulletin municipal de Saint-Joseph-du-Lac est imprimé sur du papier Rolland Enviro100 Print, un papier recyclé contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz, et certifié EcoLogo, Procédé sans chlore et FSC®. Ce document est entièrement recyclable.